

ANNALES

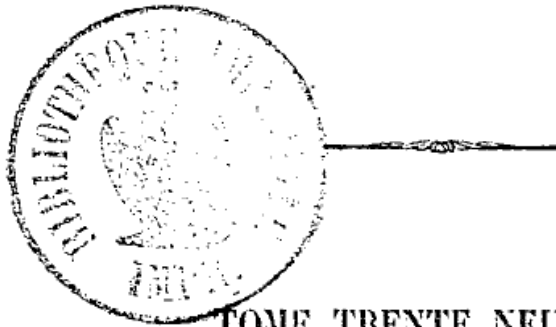
DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

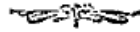
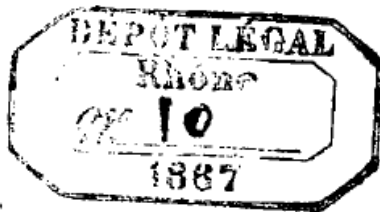
RECUEIL PÉRIODIQUE

DES LETTRES DES ÉVÊQUES ET DES MISSIONNAIRES
DES MISSIONS DES DEUX MONDES, ET DE TOUS LES DOCUMENTS
RELATIFS AUX MISSIONS ET A L'OEUVRE
DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

COLLECTION FAISANT SUITE AUX LETTRES ÉDIFIANTES.



TOME TRENTE-NEUVIÈME.



A LYON,
CHEZ L'ÉDITEUR DES ANNALES,

RUE LOUIS-LE-GRAND, N° 31,

ancienne rue du Pétrat, 6.

1867.

**MISSIONS D'AFRIQUE.
VICARIAT APOSTOLIQUE DE TUNIS.**

(Suite et fin). (1).
(p345-358)

II

1 Voir le numero de juillet
dernier, p.267-289.

I. —Avec l'abolition de la piraterie, en 1830, une ère nouvelle commence pour la Tunisie chrétienne. Il n'y a plus de captifs à racheter, mais il y a des résidents et des marchands européens à maintenir dans la Foi -, et, si les missionnaires ne peuvent pas encore directement travailler à la conversion des infidèles, la liberté dont ils jouissent d'ailleurs dans l'exercice de leur ministère y est une sorte de préparation évangélique , qui plus tard portera ses fruits. Cette liberté paraît être désormais à l'abri des brusques réactions auxquelles l'exposaient autrefois le caprice des princes ou les crises politiques. Le drapeau français flotte sur la frontière de la Tunisie, et son ombre, qui s'étend jusque sur la Régence, y protège plus de quinze mille chrétiens.

p346 « Malgré un voisinage qui a contraint les habitants de Tunis à renoncer complètement à la piraterie, et qui, par une imitation heureusement contagieuse, a introduit dans leurs moeurs et dans leur administration des réformes notables, telle est encore l'aversion secrète et incurable inspirée contre les chrétiens par leur code religieux, qu'ils continuent à leur fermer les portes de plusieurs villes et notamment de Kairouan, la plus importante de la Régence après Tunis (1). » Mais la ténacité même du fanatisme musulman semble donner plus d'importance aux concessions des quarante dernières années : elles sont un hommage rendu à l'influence de la civilisation chrétienne. Le traité du 8 août 1830 contenait un article secret par lequel le bey Hossein cédait à perpétuité à la France un emplacement sur les ruines de Carthage, pour y élever un monument religieux à la mémoire du roi saint

1 V. Guérin ; *Bulletin de la Société de Géographie* ; 4^e série, t. xx, décembre 1860, p. 440.

p347 Louis (2). L'autorisation donnée par le bey pour l'érection d'une chapelle chrétienne « est

d'autant plus remarquable , observe un écrivain, qu'elle déroge de la manière la plus frappante aux usages de ces contrées et aux préjugés qui y sont enracinés depuis tant de siècles par les traditions musulmanes.— En effet, quoique l'exercice de la religion chrétienne n'y soit point interdit, et que l'existence des chapelles et autres lieux consacrés au culte chrétien y soit autorisée, cependant l'érection de tout nouvel édifice de cette espèce y est sévèrement prohibée, et jusqu'à présent les permissions n'ont jamais été accordées que pour la

2. Voici le texte même de cet article, tel que nous le trouvons dans le *Mémoire* du R.P. Anselme des Arcs :

« Louange à Dieu l'unique, auquel retourne toute chose ! Nous cédon's a perpétuité a S. M. le Roi de France un emplacement dans la Malka, suffisant pour ériger un monument religieux en l'honneur de Louis IX , à l'endroit où ce prince est mort. Nous nous engageons à respecter et a faire respecter ce monument consacré par le Roi de France a la mémoire d'un de ses plus illustres aïeux. Salut de la part du serviteur de Dieu, Hossein-Pacha-Bey. Que le Très-Haut lui soit favorable ! Amen.

Le 17 de Sefer de l'année 1246.

Fait au Bardo, le 8 août 1830.

Le consul général et chargé d'affaires du Roi,

M. Lesseps. »

réparation des édifiées déjà existants. Bien plus, Ahmed-Pacha-Bey a refusé de vendre le terrain destiné à la construction de cette nouvelle chapelle, et a voulu en faire un don gratuit à la France (1). »

1 *Tunis*, par le Dr. Louis Franck, éd. revue par J.-J. Marcel (*Univers pittoresque*). Paris, Didot, 1850, .p.204.

Après la conquête d'Alger, beaucoup de Siciliens et de Maltais vinrent avec leurs familles s'établir à Tunis. Ils n'y trouvèrent pas d'autre église que celle que les Capucins avaient ouverte dans la maison louée en 1733. Ce local ne répondant plus aux besoins de la colonie, le préfet apostolique s'adressa à M. Deval, consul général de France, pour obtenir du bey l'ancien hôpital des Trinitaires, situé dans l'enceinte de Bab-el-Bahr (Porte de la marine). Hossein-Pacha-Bey accorda le local demandé, moyennant un loyer annuel

p348 de mille piastres (3 septembre 1833) (2). C'est dans cet hospice que résident les RH. PP. Capucins. La chapelle des Trinitaires, qui avait servi quelques années de paroisse à la nation espagnole, était insuffisante-, la générosité de M. le chevalier Raffo, secrétaire particulier du bey, permit de construire une église plus vaste, qui fut bénite le 31 décembre 1837, en présence des consuls des puissances européennes. L'ancienne station de la Goulette, abandonnée depuis la Révolution française, reçut un missionnaire à demeure en 1836. Cette même année, une station fut fondée à Souza, et, en 1841, une autre à Sfax.

2. On lit dans la lettre de concession :
« Nous en avons fixé le loyer à mille piastres par année ; celui que nous en retirons précédemment était beaucoup plus fort ; mais désirant vous favoriser dans le but que vous vous proposer, nous renonçons à cet avantage et avons consenti à ce que vous eussiez la jouissance dudit local de la manière qui vous conviendra. » (*Mémoire* du R.P. Anselme des Arcs.)

II. —Ce premier développement de la mission de Tunis était comme le prélude d'un autre plus important. Le 21 mars 1843, le Souverain-Pontife Grégoire XVI éleva la préfecture de Tunis au rang de vicariat apostolique, et en confia la direction au T.-R. P, Fidèle

Sutter, né à Ferrare, provincial des Capucins de Bologne (1). Le vicaire apostolique n'eut pas tout d'abord le caractère épiscopal ; il le reçut, le 29 septembre de l'année suivante, des mains de S. E. le cardinal Franzoni, préfet de la Propagande. Un mois après, Mgr Sutter rentra à Tunis, recevant de la population un accueil enthousiaste : chrétiens, grecs, juifs, maures, arabes, tous firent éclater leur joie de l'honneur conféré à la

1. La préfecture apostolique de Tunis, créée en 1624 par Urbain VIII, avait duré 219 ans, et eu 89 préfets.

p349 mission en la personne de son chef. Le bey Ahmed-Pacha lui-même, flatté de voir dans son royaume un dignitaire de l'Eglise catholique, ne fit pas attendre longtemps le témoignage de sa satisfaction.

La mission, avons-nous dit, devait payer au gouvernement un loyer annuel de mille piastres, pour l'ancien hôpital des Trinitaires, devenu depuis 1833 la résidence des Capucins. Or, quatre mois après l'arrivée du vicaire apostolique, le bey supprima cette redevance ; de plus il accorda à titre gratuit tout l'emplacement de l'ancien consulat d'Espagne, attenant à l'église (17 mars 1845) ; enfin un peu plus tard (décembre 1850), il donna un vaste terrain pour l'agrandissement du cimetière.

Lorsque Mgr Sutter entreprit, au mois de mai 1845, la première visite pastorale de son diocèse, le bey envoya une de ses voitures à quatre chevaux, accompagnée de quatre hamba (écuyers) à cheval, et autant de domestiques arabes pour escorter l'évêque et sa suite. Ordre fut donné aux gouverneurs des villes où devait passer Mgr Sutter, de fournir le logement et la nourriture à toute la caravane composée de quatorze personnes et de douze chevaux. Cette visite dura un mois, et embrassa toute la côte du sud, depuis Soliman, situé au fond du golfe de la Goulette, jusqu'à Gerbi, sur la frontière tripolitaine.

Peu de temps après, vers la fin de l'année 1846, Mgr Sutter, appelé à Rome pour les affaires de son vicariat, eut l'occasion de faire connaître à S. S. Pie IX les procédés généreux du bey de Tunis. Le Souverain-Pontife, ému et consolé, écrivit au prince une

lettre de remerciement, en date du 10 février 1847. Cette lettre fut remise au bey par le vicaire apostolique, en présence des officiers consulaires de France, le 20 mars suivant. Le bey la reçut avec une grande démonstration de joie, et se fit un devoir de répondre au Pape pour le remercier et l'assurer de sa bienveillance toute dévouée à l'égard des
p350 chrétiens placés sous sa domination (17 juin 1847). « Nous nous sommes réjoui, disait-il, de ce que nos soins envers les religieux établis dans nos Etats vous aient été agréables et que vous y ayez été sensible. Nous n'espérons pas moins de votre caractère et de l'élévation de vos sentiments. Aussi sommes-nous porté davantage encore à faire constamment tous nos efforts pour assurer le bien-être des habitants chrétiens de notre pays, et particulièrement celui des religieux et des supérieurs ecclésiastiques. »

La bienveillance personnelle du bey Ahmed ne se démentit point ; elle s'est continuée avec ses deux successeurs, Mohammed-Bey (1855-1859), et Mahommed-Es-Sedak, aujourd'hui régnant. Une circonstance douloureuse, l'apparition du choléra à Tunis en 1850, servit encore à resserrer ces bons rapports. Tandis que les muphtis effrayés abandonnaient la ville, les religieux capucins restèrent à leur poste pour assister les cholériques, et plus d'une fois on les vit porter eux-mêmes à leur dernière demeure les victimes du fléau. Touché de tant de dévouement, le bey décora le vicaire apostolique de son Ordre du Nichan (1).

De nouvelles stations chrétiennes ont été fondées sur
p351 plusieurs points de la Régence : à Gerby (1847), à Medhia (1848), à Biserte (1851), à Porto-Farina (1853), et à Monastir (1862).

1. Mgr Sutter reçut une décoration de première classe. Son secrétaire général (le R. P. Anselme des Arcs) et son secrétaire particulier reçurent chacun le médaillon d'officier, et le frère attaché à sa personne eut la décoration de chevalier.

III. — Pour achever de faire connaître la situation du catholicisme dans le vicariat apostolique de Tunis, nous allons dire un mot de chacune des neuf stations ou paroisses maintenant établies sur la côte de la Tunisie, depuis la frontière algérienne jusqu'à la frontière tripolitaine. Nous suivrons l'ordre chronologique des fondations.

1° Tunis (ancienne Tunes). — La mission possède dans la capitale de la Régence une église et quatre chapelles. L'église est celle qui fut élevée à la hâte en 1837, mais réparée tout récemment, consolidée, agrandie, pour répondre au nombre toujours croissant des chrétiens qui forment aujourd'hui une paroisse de 11,500 âmes. Cette paroisse est desservie par huit missionnaires et par quatre prêtres nés dans le pays.

Les Frères de la doctrine chrétienne sont à Tunis depuis le mois d'octobre 1855. Ils y ont deux établissements: l'un, dans l'ancien consulat du Danemark, où ils reçoivent gratuitement les enfants pauvres ; l'autre, pour les enfants des négociants européens et des familles aisées, dans l'ancienne résidence des Capucins (1735-1833), devenue celle des Frères. Au mois de janvier dernier, on comptait dans les deux écoles 300 élèves de races et de religions différentes; les Frères sont au nombre de dix, ils se sont adjoint deux professeurs séculiers.—L'éducation des filles est confiée aux Soeurs de Saint-Joseph de l'Apparition. Ces Religieuses ont aussi à Tunis un petit hôpital où elles recueillent les enfants trouvés.

Quelques tentatives de missions protestantes ont été faites à Tunis ; aucune n'a réussi. En p352 1829, des ministres s'établirent dans la ville, sous la protection de la Société biblique de Londres; ils se retirèrent en 1846. L'année suivante, ils furent remplacés par des ministres écossais qui ouvrirent un temple et deux écoles en 1850 , mission, temple, écoles , tout fut abandonné (1).

1. *Les Missions chrétiennes*, par Marshall, trad. par L. de Waziers ; t. 1, p. 484-85.

Le bey réside au Bardo, vaste palais flanqué de tours et de bastions, situé à deux kilomètres au nord-ouest de la ville. Il y a là 200 catholiques qui sont obligés de se rendre à la paroisse de Tunis, parce qu'ils n'ont pas de local convenable pour l'exercice du culte.

À douze kilomètres au nord de Tunis, sur une saillie de la côte qui porte encore de nos jours le nom de cap Carthage , s'étendent les ruines de l'ancienne rivale de Rome. C'est là, au centre même de ces ruines, au sommet de la colline où était assise la citadelle de Byrsa, qu'un emplacement a été cédé à la France , le 8 août 1830 , pour y perpétuer le souvenir des derniers exploits et de la mort de saint Louis.

Dix ans plus tard, le roi Louis-Philippe y fit ériger à ses frais une chapelle commémorative. Elle fut bénite vers la fin de l'année 1841, et, le 25 août 1845, Mgr Sutter en fit la consécration solennelle. Le monument se trouve isolé de toute habitation , p353 et cette solitude « ajoute encore à la majesté des souvenirs qu'il consacre. On ne voit autour de sa modeste enceinte que quelques misérables tentes de poil de chameau, où quelques bergers nomades cherchent un asile contre les ardeurs du soleil africain. — On doit féliciter l'architecte d'avoir , dans la construction de ce monument à la fois français et barbaresque, su fondre quelques détails de l'art arabe dans les formes de l'architecture gothique (1). »

1. *Tunis*, par J.-J. Marcel ; p. 204.

La colline où s'élève la chapelle de saint Louis n'est qu'à un kilomètre de la mer, « de sorte que d'une dizaine de lieues en pleine mer Le matelot chrétien peut saluer la croix dorée qui surmonte la coupole et reflète les rayons si purs du soleil d'Afrique. Des terrasses qui entourent l'enclos de la chapelle, le regard n'aperçoit sur un cercle immense que des ruines , des colonnes de marbre à moitié enterrées , des débris de pierres tumulaires dont un grand nombre ont dû recevoir des tombes de martyrs, comme l'attestent des palmes grossièrement sculptées, des monogrammes du Christ, des fragments d'inscriptions latines (2). »

2. « Dans les galeries de la chapelle, on voit une tablette en marbre de 60 centimètres de long sur 25 de haut, portant simplement ces trois mots : VICTORIA IN PACE ; à gauche de l'inscription est gravé le monogramme du Christ et à droite une palme ; indices certains auxquels on reconnaît une tombe de martyr. » (*Mémoire* du R. P. Anselme des Arcs).

2° La Goulette. — C'est le port de Tunis. Son nom lui vient du petit canal (goletta) qui met la rade en communication avec le lac , à l'extrémité duquel est située la capitale de la Régence. En

1769, le gouvernement tunisien ayant transféré de Porto-Farina à la Goulette son arsenal maritime , le préfet apostolique établit une station sur ce dernier point pour y assurer le service religieux. Elle subsista jusqu'à la Révolution française , qui, en supprimant les Ordres religieux, ébranla toutes les missions catholiques.

p354 Rétablie en 1836, la station de la Goulette eut besoin , au bout de quelques années, d'une chapelle plus vaste pour contenir la population de la ville et les matelots des navires marchands. Au mois de janvier 1848 , le vicaire apostolique demanda , par l'entremise du consul de France , un terrain où l'on pût construire une église et une maison de résidence. Le bey Ahmed s'empessa d'accéder à la demande, et le 19 mars suivant Mgr Sutter put

bénir la première pierre de la nouvelle église, qui fut placée sous le vocable de saint Fidèle de Sigmaringue. Faute de ressources , on ne bâtit d'abord qu'une partie de l'église ; elle fut terminée au mois de juin 1866, et bénite en présence du chargé d'affaires de France à Tunis, du consul de la Goulette et d'un grand concours d'habitants.

« Les catholiques de La Goulette manquent encore d'un cimetière convenable. Depuis un siècle, ils n'ont qu'un terrain marécageux , situé hors de la porte du nord , sur le rivage du lac , de sorte que , dans le temps des pluies , il se trouve presque entièrement entouré d'eau. L'humidité du terrain empêche d'y élever un mur de clôture. Aucun signe chrétien n'indique que là reposent les enfants de l'Eglise. De plus, ce cimetière est exposé à la profanation, soit de la part des musulmans , soit même de la part des animaux. Enfin , c'est un réceptacle d'immondices.

Les équipages des vaisseaux européens n'ont jamais voulu y enterrer leurs morts ; ils les portent de préférence sur la colline de Saint-Louis de Carthage (1).

1 *Mémoire* du
R. P. Anselme
des Arcs.

p355 On compte 1,300 catholiques à La Goulette, deux missionnaires et un prêtre indigène. Les Soeurs de Saint-Joseph dirigent deux écoles, et, depuis 1855 , un petit hôpital pour les malades indigents.

3° Souza. — Vers l'année 1836, quelques familles, originaires de Malte, d'Italie et de France, récemment arrivées à Tunis , allèrent s'établir à Souza , une des villes les plus importantes de la Régence et qui fait un grand commerce d'huile. En peu de mois il y eut là une population chrétienne de plusieurs centaines de personnes. Le préfet apostolique y envoya, au commencement de novembre , un missionnaire qui ouvrit une chapelle dans une maison mauresque prise à loyer. Le consul de France obtint ensuite à loyer perpétuel une maison appartenant au gouvernement. Une allocation de 2,000 francs , faite par l'œuvre de la Propagation de la Foi, permit d'avoir une chapelle plus en rapport avec le nombre des catholiques ; elle fut livrée au culte le 28 juillet 1839. Mais cette chapelle n'est plus suffisante ; on vient d'en commencer une autre, dont les travaux marchent lentement faute de ressources.

La paroisse de Souza a 700 catholiques , un missionnaire , et deux écoles tenues par les Soeurs de Saint-Joseph.

4° Sfax (ancienne Taphrura). — Port de mer et ville de commerce où une paroisse catholique fut fondée en 1841. On loua d'abord une maison mauresque qui dut servir tout à la fois de chapelle et d'habitation pour le missionnaire. En 1846 , le bey donna à la mission un terrain sur lequel on a construit une église et une résidence, et plus tard une maison destinée aux Soeurs de Saint-Joseph et à leurs deux écoles.

p356 La population catholique de Sfax est de 680 âmes.

5° Gerbi ou Djerba.— L'île de Gerbi forme le point le plus oriental de la Régence; elle est même située sur la côte du pachalik de Tripoli, et fut autrefois le siège d'un évêché de la province tripolitaine. Il y a dans l'île 250 catholiques , un missionnaire et une chapelle-, la station a été fondée en 1847.

Tous les voyageurs qui ont visité Gerbi parlent d'une tour, haute de quatre à cinq mètres, formée tout entière de crânes et d'ossements humains. Voici l'origine de cet ossuaire. — Don Alvarez de Sande, lieutenant du duc de Medina-Coeli, vice-roi de Sicile pour Philippe II, se trouva bloqué par les Turcs dans la petite forteresse de Gerbi, en 1560. Il

n'avait avec lui qu'une poignée d'hommes. Après plusieurs semaines de cruelles privations, les Espagnols résolurent de se jeter en désespérés sur les lignes ennemies, pour se faire jour et gagner le rivage. Mais ils périrent tous écrasés par le nombre. En souvenir de leur victoire, les Turcs élevèrent le funèbre trophée qu'on voyait encore il y a vingt ans.

Au retour de sa visite pastorale dans l'île de Gerbi en 1845, Mgr Sutter s'adressa à M. de Lagau, consul de France à Tunis, et à M. Raffo, pour représenter au bey qu'il n'était pas de la dignité de son gouvernement de laisser subsister ce monument de haine contre les chrétiens. L'ordre donné de détruire la tour ne fut exécuté que trois ans plus tard, en 1848.

p357Le P. Gaetano de Ferrare recueillit pieusement ces débris glorieux, et les inhuma dans le petit cimetière catholique situé au bord de la mer. Parmi les ossements, le missionnaire trouva un petit crucifix d'ivoire très-bien conservé, qu'il déposa provisoirement dans la chapelle, et, lorsqu'il se rendit à Rome, au mois de septembre de l'année suivante (1849), il offrit ce crucifix au Souverain-Pontife, qui voulut bien en accepter l'hommage.

6° Medhia. — Au nord de Sfax, se trouve la petite ville de Medhia, habitée par 215 catholiques. L'établissement d'un missionnaire et d'une chapelle date du mois d'août 1848. En 1862, le gouvernement de Tunis accorda à la mission un magasin primitivement construit par un négociant français pour servir d'entrepôt. On en a fait une chapelle.

7° Biserte (ancienne Hippo-Zaritus).— Il y a là une centaine de chrétiens résidants, sans compter ceux qui viennent pendant la belle saison pour la pêche du corail. Ce point de la côte a été depuis longtemps, comme nous l'avons vu, l'objet de la sollicitude des missionnaires, mais il avait été abandonné à la fin du siècle dernier. En 1850, on y établit un missionnaire qui dut louer une maison pour la transformer en chapelle.

8° Porto-Farina.— Cette station, supprimée comme la précédente à la fin du XVIIIe siècle, n'a pu être reprise qu'en 1853. Là encore la chapelle est établie dans une maison privée qu'on doit à la munificence du bey. Les catholiques, au nombre de 80 environ, sont presque tous Maltais ou Tabarquins; dans ce nombre sont comprises quelques familles de Resgibel, petit village situé sur le bord de la mer et peu distant de Porto-Farina.

9° Monastir.— La station de Monastir, commencée en 1862, est à douze milles de Souza; on y compte 220 chrétiens.

Outre ces neuf stations, il existe, sur plusieurs points de la Tunisie, des groupes de p358 catholiques qui ne sont pas assez considérables pour qu'on puisse encore songer à leur donner des missionnaires résidants.

Voici quel était, au 1er janvier 1867, le tableau statistique du vicariat de Tunis: catholiques, 15,553; hérétiques ou schismatiques, 325 (300 grecs, 25 protestants); infidèles, 2,400,000 (2,000,000 de musulmans, 400,000 juifs); — 22 missionnaires, dont 5 indigènes; 9 églises et 4 chapelles.

À l'époque de la création du vicariat de Tunis, il n'y a pas encore un quart de siècle, la Régence n'avait guère que 3,000 catholiques; aujourd'hui ce nombre est plus que quintuplé. Ainsi peu à peu le christianisme s'implante dans ce sol sur lequel le croissant régnait autrefois en dominateur absolu. Les préjugés musulmans commencent à s'effacer; les haines traditionnelles tombent, et avec elles des barrières tenues jusque-là pour

infranchissables ; enfin , plus que les autres Etats de la côte barbaresque, la Tunisie cherche à se mettre en communication avec l'Europe chrétienne. Encore que ces concessions et ces aspirations aient un caractère plutôt politique que religieux, elles constituent cependant un progrès réel, qui facilite l'action de l'Eglise et permet d'espérer que nous touchons peut-être au temps où la prière de saint Louis mourant sous les murs de Tunis recevra la plénitude de son accomplissement.

Annales
de la
Propagation de la Foi
Tome Trente-Neuvième
A Lyon
1867

Retrieved on March 1, 2010 from <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54483952>